

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERTIONS :</p> <p>Annances 25 Cent. la ligne Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10 ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1. à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs Six Mois 6 id. Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'étranger les frais de poste en sus</p>
--	--	---

Monaco, le 1^{er} Juin 1886

NOUVELLES LOCALES

On place en ce moment à la Cathédrale les peintures qui existaient à l'ancienne église paroissiale Saint-Nicolas. Ces peintures restaurées sont les suivantes :

L'ancien grand retable de *Saint-Nicolas*, de Ludovic Bréa, à 22 compartiments, peint par ce fondateur de l'école de Gênes et placé dans l'église de Monaco le 20 août 1500.

Une *Pietà*, entourée de six compartiments représentant les scènes de la Passion, panneau également de Bréa, peint aux frais d'Antoine Teste, curé de Monaco, et donné par lui le 1^{er} avril 1505.

Une autre *Pietà*, panneau du même peintre, ornée au-dessous d'une frise représentant le Christ et ses douze apôtres avec deux anges aux extrémités.

Un retable représentant *sainte Elisabeth*, flanquée d'autres saints, formant compartiments, don à l'église d'Isabelle Grimaldi, qui est représentée à genoux aux pieds de la sainte. Cette peinture, de l'école de Gênes, date au plus tôt de 1540, époque du mariage d'Isabelle Grimaldi avec son cousin le prince Honoré I^{er}.

Deux panneaux formant pendants, faisant autrefois partie d'un grand retable, peinture du commencement du xvii^e siècle, représentant l'une *saint Jacques*, l'autre *saint Laurent*. Don d'Hippolyte Trivulce, épouse d'Honoré II.

Une description détaillée de ces peintures se trouve dans l'article de l'*Annuaire* de la Principauté pour 1882 publié sous le titre de « la Renaissance à la Cour de Monaco. »

Notre-Dame du Mont-Carmel, toile peinte en 1641 par Jacques Vento, de Menton.

La Mort de saint Joseph, grande toile d'Orazio Ferrari, tableau peint vers 1650

L'Annonciation, grande toile de Bernardin Mimault d'Aix.

Saint Honoré et saint Jean, du même peintre.

Ces trois derniers tableaux servaient autrefois à la fermeture de l'orgue. *L'Annonciation* occupait les deux vantaux des portes fermées. Les saints placés de l'autre côté du grand sujet apparaissaient lorsque les portes étaient ouvertes. Cette grande composition fut exécutée par le peintre aixois en 1639.

Deux bateaux italiens, *San Luigi-Domenico*, capitaine Pignatelli, 4 hommes d'équipage, 19 tonneaux, arrivé à Monaco le 26 de San Remo avec un chargement de charbon de bois, et *Nuovo Sant'Antonio*, 19 tonneaux, capitaine Tassalino, venant, le 28, de Ventimiglia, chargé également de charbon de bois, ont été mis en observation pendant vingt-quatre heures, et admis ensuite en libre pratique après l'examen médical prescrit par les règlements sanitaires.

Le *Petit Niçois* enregistre les dons suivants faits par la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco :

1° A la Société de secours mutuels de Notre-Dame de l'Assomption, la somme de 1,000 francs au profit de cette société;

2° A la Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers, la somme de 500 francs;

3° A M. le Président de la délégation municipale, la somme de 3,000 francs à titre de don gracieux fait au profit du bureau de bienfaisance de Nice;

4° A la Société de secours mutuels *la Ségurane*, la somme de 200 francs;

5° A la société de secours mutuels *Ville-de-Nice*, 300 francs;

6° A la Société de secours mutuels *la Fraternité*, 300 francs;

7° A la Société de secours mutuels des musiques municipale et de Saint-Roch, de Nice, 300 francs;

8° A la Société de la Méditerranée, de Nice, 100 francs;

9° A M. Pollonais, maire de Villefranche, 1,000 fr. pour le bureau de Bienfaisance de cette commune;

10° A M. le Maire de Menton, pour être distribuée aux pauvres de cette ville, la somme de 1,000 francs.

Enfin la même Société a adressé à M. le maire de Roquebrune, 500 francs, pour le bureau de bienfaisance de cette commune.

La Bibliothèque de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, sise rue de Lorraine n° 15, vient de recevoir un grand nombre de volumes qui seront mis à la disposition des lecteurs à partir de dimanche prochain. La Bibliothèque est ouverte tous les dimanches de 1 heure à 2.

Le 28 mai, le maréchal des logis Corre Marinuzzi et le brigadier Clener, des gardes d'honneur, ont déposé à la Direction de la Police une montre de dame, en or, avec chaîne du même métal, trouvées

par eux, le même jour, sur le marché de la Condamine.

Ces objets ont été restitués à M^{lle} Marie Médecin, demeurant avec ses parents, rue Caroline, qui est venue les réclamer. Sur les instances de celle-ci, ces sous-officiers ont accepté en récompense une somme d'argent qu'ils ont versée de suite à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul pour les pauvres secourus par cette œuvre de charité.

L'inauguration du service d'été sur les lignes du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée ayant lieu aujourd'hui, nous répétons à la 4^e page du présent numéro le tableau de l'horaire qui concerne le littoral et ses correspondances avec Paris et l'Italie.

Les cérémonies des premières communions ont été inaugurées samedi par le Pensionnat des Dames de Saint-Maur. Présidée par M^{re} l'Evêque, assisté de son vicaire général, de M. l'archiprêtre Ramin, du R. P. Théodore, supérieur des Carmes, de plusieurs autres prêtres et de M. l'abbé Pauthier, aumônier de l'établissement, la solennité de samedi a été des plus édifiantes.

La chapelle du Pensionnat était trop petite pour contenir la foule des parents accourus pour y assister. A la Communion, Sa Grandeur, dans une de ces allocutions pleines de tendresse qui lui sont familières, a su faire couler de bien douces larmes, et les assistants garderont de cette journée le plus salutaire souvenir.

L'après-midi, avant la confirmation, M. l'abbé Pauthier, dans un langage élevé, a expliqué aux jeunes communiantes les conséquences futures du grand acte qui leur ouvrait le chemin de la vie chrétienne.

Tous ceux qui ont été assez heureux pour prendre part à cette fête intime se sont plu à constater l'ordre et l'excellente tenue des élèves des Dames de Saint-Maur.

Dimanche, comme nous l'avons annoncé, une grande solennité musicale a marqué, à la Cathédrale, la clôture du mois de Marie. Plusieurs dames de la société de Monaco prêtaient leur aimable concours à l'interprétation de la messe de Battmann, c'est à dire que l'exécution a été des plus réussies. Ce chœur féminin, composé de musiciennes consommées, produisait sous les voûtes de notre belle basilique un ensemble des plus réussis.

A l'Offertoire, M^{me} E..., contralto, et M^{lle} de P...,

soprano, ont fait entendre l'*Ave Maria* de Mozart; à l'élévation, M. Aspluga, baryton de la maîtrise, a chanté un *O Salutaris* qu'on a fort remarqué.

Aux vêpres, M^{lle} L. S..., soprano, a dit avec succès le cantique *Serment à Marie*, avec accompagnement du chœur et de l'orgue. Les litanies ont été chantées par toutes les dames, et, à la Bénédiction, M^{lle} T... a chanté un *Tantum Ergo*, solo avec chœur du regretté Joseph Testa, fils du chef de musique de la Société Philharmonique.

M^{sr} l'Evêque a, toute la journée, présidé ces offices, entouré d'un nombreux clergé. Sa Grandeur, à la suite de l'allocution par laquelle le R. P. Burnichon a clos ses intéressants entretiens du mois de Marie, a félicité et chaleureusement remercié l'éloquent prédicateur dont la parole toujours facile et correcte a été très goûtée des fidèles monégasques.

A cause de la pluie, la procession traditionnelle a été ajournée au 6 juin courant, après les vêpres.

Cette fête de dimanche avait été précédée, jeudi soir, à l'office du mois de Marie, par l'exécution, également à la Cathédrale, d'un *O Salutaris*, de Miné, très bien dit par M^{lle} de S.-C... et M^{lle} E.

Hier 31 mai, les dames de Saint-Maur, à Monaco célébraient le deuxième centenaire de la mort de leur pieux fondateur.

Le R. P. Nicolas Barré, de l'ordre des Minimes, né à Amiens en 1621, créa en effet, en 1666, l'Institut des religieuses du Saint-Enfant-Jésus, dites Dames de Saint-Maur. La ville de Rouen fut le berceau de cette institution qui devait bientôt prendre en France une extension considérable. Son deuxième établissement fut créé à Paris en 1675. Six ans plus tard, M^{lle} de Guise, frappée des services rendus par les religieuses du R. P. Barré, appela dans ses domaines vingt-deux maîtresses de cet institut; c'est de cette époque (1681) que date l'établissement des Dames de Saint-Maur à N.-D. de Liesse, à Guise, et dans le département de l'Aisne.

M^{lle} de Maintenon les appela à la maison royale d'éducation de Saint-Cyr, où 250 jeunes filles furent placées sous la direction de douze Dames de Saint-Maur.

Le R. P. Barré venait de créer à Toulon sa dernière maison quand la mort le frappa le 31 mai 1886 à Paris.

M. l'abbé Guyotte, Vicaire Général, en l'absence de Sa Grandeur, en tournée de Confirmation à Cannes et à Grasse, a présidé hier les cérémonies qui ont eu lieu au pensionnat de Monaco. — M. l'abbé Pauthier a fait, en termes éloquents, le panégyrique du vénérable R. P. Barré, dont nous venons de retracer bien incomplètement la sainte existence.

Jeudi 3 Juin

Solennité de l'Ascension de N.-S. Jésus-Christ

A LA CATHÉDRALE

10 h. du matin. — Grand'Messe Pontificale.

3 h. de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, Sermon, Bénédiction du Très Saint Sacrement, donnée par M^{sr} l'Evêque.

A L'ÉGLISE SAINT-CHARLES

10 h. du matin. — Grand'Messe en musique. M. l'abbé Montpiton, organiste, fera exécuter la messe de Ch. Muller.

4 h. du soir. — Clôture du Mois de Marie, Vêpres, sermon par le R. P. René, salut solennel, chant de l'*Adoro te*, par la maîtrise (Herman), des litanies de M. Turrel, et du cantique de Durand par un chœur de jeunes filles, et du *Tantum ergo* de Schühiger.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — On lit dans le *Journal officiel* du 28 mai l'avis suivant du ministère des postes et des télégraphes :

« A partir du 15 juin prochain, des cartes-lettres à 15 et à 25 centimes seront mises à la disposition du public, moyennant le simple remboursement du prix du timbre d'affranchissement : 15 cent. ou 25 cent.

« Les principaux bureaux de poste de Paris et des départements seront approvisionnés dès le début; les autres bureaux seront approvisionnés successivement, au fur et à mesure du développement de la fabrication.

« Les cartes-lettres à 25 centimes sont particulièrement destinées aux relations internationales; les cartes-lettres du service intérieur pourront également être utilisées pour les pays étrangers, mais elles seraient taxées à destination si l'expéditeur ne complétait pas l'affranchissement au moyen de timbres-poste.

« Il est permis d'insérer dans les cartes-lettres une ou plusieurs feuilles de papier, ainsi que tout objet dont l'insertion est autorisée dans les lettres ordinaires.

« Les cartes-lettres pourront être recommandées moyennant un droit fixe de 25 centimes et donner lieu, dans ce cas, à l'émission d'un avis de réception de 10 centimes.

« Les timbres-poste découpés dans les cartes-lettres ne pourront pas servir à l'affranchissement d'autres correspondances; mais les cartes-lettres hors d'usage, avant d'avoir été jetées à la boîte, seront admises à l'échange contre des timbres-poste, au guichet de tous les bureaux. »

— Le deuxième pèlerinage diocésain à Lourdes étant fixée au lundi 5 juillet prochain, le comité d'organisation renouvelle ses instances près des fidèles de la région pour qu'ils s'empressent de se faire inscrire.

Ce second pèlerinage se fera ou par *train spécial*, si le nombre de pèlerins le permet, ou par *train ordinaire*, comme l'année précédente.

Le prix des places aller et retour pour le *train spécial* est fixé à :

84 fr. 65 en première classe

70 fr. 95 en deuxième classe

58 fr. 70 en troisième classe

Les prix pour le *train ordinaire* sont les suivants :

95 fr. 25 en première classe

82 fr. 95 en deuxième classe

72 fr. 25 en troisième classe

Les personnes qui voudraient faire partie de ce pèlerinage devraient s'inscrire avant le 15 juin, en envoyant leurs nom, prénom et adresse, soit à M. le vicaire général Fabre, président du comité, soit à MM. les curés, chez lesquels on peut se procurer tous les renseignements.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

« Trop de fleurs ! » disait le légendaire Calchas de la *Belle Hélène*. « Trop de fêtes ! » soupirent les Parisiens à leur tour, lassés de l'excès de plaisir auquel on les convie. Fêtes dans les rues, fêtes dans les salons, *garden-parties* à la Marche, représentations de cirque chez M. Molier, carrousels au Champ de Mars, courses sur toutes les pelouses imaginables, c'est à ne plus savoir où donner de la tête ni des jambes. Le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir, après avoir été les héros très aimables et très sympathiques de la plupart des belles réceptions de la dernière quinzaine, sont partis pour Saint-Petersbourg. Une autre altesse de maison souveraine leur a succédé dans la faveur du haut monde parisien. Le prince Baudouin de Belgique est arrivé à Paris et y séjournera jusqu'au Grand-Prix. Le jeune prince, qui vient de recevoir après examen le brevet de lieutenant des grenadiers, est l'aîné des quatre enfants nés du mariage du comte de Flandre, frère du roi Léopold II et héritier

présomptif de la couronne de Belgique, avec la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen. Bien pris de taille, d'une physionomie franche et décidée, le prince Baudouin a produit le meilleur effet partout où il s'est montré, et notamment à Chantilly, chez son grand-oncle, le duc d'Aumale. On assure qu'il est destiné à épouser sa cousine, la princesse Clémentine, dernière fille du roi Léopold, et à donner ainsi un jour aux Belges une reine qui leur serait doublement chère comme fille d'un souverain particulièrement aimé et comme compatriote.

Le jeune prince est arrivé trop tard pour assister au Derby de Chantilly, mais il s'est rattrapé, dimanche, avec le grand steeple-chase d'Auteuil. Le Derby a été, d'ailleurs, un véritable désastre, cette année, pour les favoris. *Upas* et *Sycomore*, deux chevaux sur lesquels on ne comptait pas, les ont battus, faisant *dead-heat*, et renversant ainsi toutes les données escomptées, toutes les espérances conçues. La journée a été bonne pour les bookmakers qui ont encaissé des sommes fabuleuses — la revanche de *Plaisanterie*, proclamaient-ils.

L'ouverture de l'exposition canine a été une des grandes attractions de la semaine. De l'avis unanime, l'exposition est, comme organisation, supérieure aux précédentes, et chacun se plaît à rendre hommage au goût et au sens pratique des membres du comité auquel est dû cet heureux résultat. Les quatre grandes primes d'honneur ont été attribuées à MM. de Baudry-d'Asson, Levesque, Nathaniel Johnson et Emmanuel Boulet. Détail piquant, le prix obtenu par M. de Baudry-d'Asson, le fougueux député monarchiste, consiste en une statuette en porcelaine de Sèvres, offerte par M. Grévy et représentant... la République.

Le même jour où la race canine triomphait au Cours-la-Reine, l'Opéra célébrait solennellement la cinq centième représentation de la *Juive*, l'opéra d'Halévy. Pour la circonstance, Gilbert Duprez, l'illustre ténor, avait consenti à sortir de sa retraite et il a dit, entouré de tout le personnel de l'Opéra, dans les divers costumes des ouvrages du maître regretté, des vers vibrants de M. Blom, en offrant une palme d'or, la palme de l'immortalité au buste d'Halévy.

C'est le 23 février 1835 que la *Juive* fut représentée pour la première fois à l'Opéra, avec Nourrit dans le rôle d'Eléazar — que Duprez devait reprendre ensuite avec tant d'éclat — et M^{lle} Falcon dans celui de Rachel. Depuis, la pathétique et superbe partition d'Halévy n'a plus quitté le répertoire. M^{lle} Falcon, devenue M^{lle} Malancon et retirée du théâtre depuis plus de quarante ans, et M^{lle} Dorus, qui chantait Eudoxie, sont parmi les artistes de la création les deux seuls qui survivent aujourd'hui. La partition de la *Juive* fut payée trente mille francs par l'éditeur Schlesinger. Elle a rapporté plus d'un million à celui-ci, car la province et toutes les scènes de l'Europe ont adopté avec passion l'œuvre d'Halévy et c'est certainement avec *Guillaume Tell*, les *Huguenots* et *Robert le Diable*, l'opéra le plus populaire de notre siècle.

Tandis que le nom d'Halévy était fêté avec un éclat digne de lui à l'Opéra, le bout de l'an de Victor Hugo était célébré au Panthéon d'une façon misérable et piteuse qui montre combien les amis du poète ont eu tort de priver sa grande ombre des hommages du culte dans lequel il était né. Comme une messe à Notre-Dame-de-Paris eût autrement solennisé l'anniversaire de la mort du poète que la triste visite de l'autre jour, en si restreinte compagnie, au caveau du Panthéon, et comme les chants de l'orgue retentissant sous la haute voûte de la cathédrale, aux mille lueurs des cierges, eussent plus parlé au cœur de la foule que les hommages banals et prosaïques de quelques sectaires politiques !...

Ces pompes si touchantes dont la religion catholique entoure les morts n'ont pas manqué aux obsèques du lieutenant-colonel Herbinger, obsèques auxquelles assistait le ministre de la guerre et qui ont pris le caractère d'une véritable manifestation contre les calomnies dont avait été abreuvé le vaillant défunt. Je n'ai pas à vous rappeler ici la triste campagne faite contre le brave officier que la mort est venu enlever à l'armée et dont le retentissement a été si grand. Le conseil d'enquête avait déjà fait justice de ces manœuvres indignes. Devant la tombe à Herbinger, le colonel du 25^e de ligne, auquel le

regretté défunt appartenait, a renouvelé cet acte d'équité, ainsi que le colonel Bouchy et le général Jolivet, et leurs discours ont été acclamés par l'assistance. Comme l'a dit le colonel Corréard « Herbingier appartient aujourd'hui à l'histoire, et l'histoire équitable ne l'amoindrira pas. »

Les votes des médailles d'honneur pour l'exposition des Beaux-Arts ont eu lieu jeudi. Vous savez que la médaille d'honneur doit être votée par tous les artistes sculpteurs, graveurs hors concours et le jury de section pour la sculpture, et par tous les artistes récompensés pour la peinture. Chacun des concurrents n'ayant obtenu la majorité requise, il n'y a pas cette année de médaille d'honneur pour la sculpture. La médaille d'honneur pour la peinture a été attribuée à M. Jules Lefebvre par 183 voix, et le public ratifiera haut la main cette décision du monde artiste.

BACHAUMONT.

CAUSERIE

Ce qu'il y a dans un bock

Sous ce titre, M. Louis Hadol publie un très curieux et très intéressant article. Après avoir constaté que la fabrication de la bière est une industrie qui ne souffre jamais, même par les crises commerciales les plus dures, notre confrère rappelle que la bière était connue de toute antiquité. Ainsi les Egyptiens en faisaient grand cas, et la ville de Péluse en produisait annuellement des quantités énormes. Des brasseries s'établirent de bonne heure dans les Gaules, si l'on en croit le témoignage de Julien. Mais, faisant trêve à son érudition, M. Louis Hadol en vient à parler des brasseries modernes et décrit ainsi qu'il suit une brasserie de Londres :

C'est à Londres, dit-il, que se trouvent les plus colossales brasseries du monde entier : lorsqu'on visite un de ces grands établissements, quelque prévenu qu'on soit de son immensité, on reste tout d'abord interdit devant ce chaos de maisons, de cours, de celliers, d'écuries, de voitures, de tonneaux, de chaudières, de machines, d'orge et de houblon ! Le nombre des ouvriers y est cependant restreint ; les conducteurs de machines et les chauffeurs en composent la presque totalité, trois ou quatre cents hommes. Tout se fait à la vapeur, sauf les livraisons en ville, qui ont lieu en charrettes traînées par d'énormes chevaux, dont les cochers portent le costume traditionnel des brasseurs londoniens : chapeau rond en toile cirée, large jaquette de laine blanche et pantalon de même étoffe, pris dans de hautes guêtres.

La fabrication s'opère avec une rapidité et une facilité prodigieuses. L'orge déjà germée, c'est-à-dire sous forme de malt, arrive et monte automatiquement aux greniers, qui contiennent jusqu'à 50,000 sacs ; on ouvre de petites trappes et ce malt descend tout seul dans des moulins à cylindre qui en débitent cinquante sacs en une heure : il se rend de là, toujours tout seul, dans une cuve contenant 250,000 litres d'eau chaude.

Lorsque le malt est arrivé dans cet abîme, des spatules mues par la vapeur agitent l'infusion et font sortir le sucre de l'orge ; le moût s'enlève alors et est transporté dans les chaudières où il doit subir la cuisson.

On y ajoute les fleurs de houblon, et ce mélange odoriférant est encore brassé par des tridents forts et agiles.

Une fois cuite, la bière, cédant à de puissantes aspirations, s'élance comme une trombe dans les refroidisseurs, espèces de lacs peu profonds situés dans des greniers bien aérés et traversés par des serpents remplis d'eau froide.

Les ouvriers chargés de surveiller cette partie de l'opération franchissent ces pièces d'eau sur des échasses en fer avec l'air grave et recueilli d'un héron qui va à la pêche.

Des refroidisseurs, la bière revient dans la tonne à fermentation, où elle reçoit la levûre, et de là enfin elle est conduite dans une double rangée de tonnes de

8 à 10 mètres de hauteur, où elle subit sa dernière purification.

Tel est l'ensemble d'opérations par lequel on arrive à produire jusqu'à 500,000 litres par jour dans « une seule » brasserie londonienne. Voilà un chiffre propre à vous rassurer contre la soif !

Une question intéressante est celle de savoir si la bière est véritablement une boisson salubre.

D'après certains médecins, ce breuvage étant produit par la fermentation, ne peut produire que des effets fâcheux. Il suffit, cependant, d'examiner la constitution physique des anglais, des flamands et des allemands, qui sont, comme on sait, de grands buveurs de bière, pour constater que celle-ci ne les empêche pas d'être grands et vigoureux.

FAITS DIVERS

MM. Fol et Sarazin, de Genève, ont adressé à l'Académie des sciences de Paris une note sur la pénétration de la lumière dans les eaux de la Méditerranée.

Par l'entremise de M. Barrois, directeur du laboratoire zoologique de Villefranche, l'avis *le Corse*, commandé par le lieutenant de vaisseau Sicard, est resté à Villefranche à leur disposition pendant plusieurs jours. Ils ont mouillé dans la mer à diverses profondeurs et à diverses heures des plaques photographiques au gélatino-bromure garanties de l'action de l'eau par un vernis.

De leurs expériences on peut conclure que la limite de pénétration de la lumière dans la Méditerranée est située aux environs de 400 mètres, ensuite que les couches situées à 300 mètres sont éclairées chaque jour pendant tout le temps que le soleil passe au-dessus de l'horizon. A 350 mètres, la lumière pénètre au moins pendant huit heures de jour.

On télégraphie de Bordeaux, le 27 mai :

« Hier, entre 5 et 6 heures, un violent orage s'est abattu sur Bordeaux et les environs.

« Des grêlons énormes ont brisé des vitres dans un grand nombre de maisons. Les toitures vitrées de la galerie Bordelaise, du passage Sauzet, de la gare La Bastide, de la Bourse et d'autres établissements privés ont été littéralement enfoncées.

« Plusieurs personnes ont été blessées et un enfant a été tué.

« Les dégâts sont considérables dans la campagne.

« Une pluie torrentielle a succédé au tourbillon. »

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 30 mai 1886

MARSEILLE,	b. Marie-Antoinette, fr., c. Gabriel,	briques.
SAN-REMO,	b. San Luigi-Domenico, ital. c. Pignatelli,	charbon.
VINTIMILLE,	b. Nuovo Sant'Antonio, ital., c. Cajalini,	id.
CANNES,	b. Six-Sœurs, fr., c. Briquet,	sable.
ID.	b. Trois-Frères, fr., c. Ricord,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Dominique, fr., c. Jaume,	id.
NICE,	vapeur Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.

Départs du 24 au 30 mai 1886

CANNES,	b. Six-Sœurs, fr., c. Briquet,	sur lest.
ID.	b. Trois-Frères, fr., c. Ricord,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.

CANNES,	b. Marceau, fr., c. Gardin,	sur lest.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Dominique, fr., c. Jaume,	id.
MENTON,	b. Nuovo Sant'Antonio, ital., c. Cajalini,	charbon.
NICE,	vapeur Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.

Etude de M^e A. DONNÈVE, Avocat
14, rue des Briques, Monaco

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
EN SUITE DE SUBROGATION

Il sera procédé le vingt-neuf juin prochain, jour de mardi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, audit Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble, sis à Monaco, boulevard Charles III, ci-après désigné :

Un corps de maison élevé de deux étages, avec mansardes au-dessus, sur rez-de-chaussée à caves, ayant sur le derrière une partie en retrait composé seulement d'un rez-de-chaussée. On accède à ladite maison par une porte cochère qui conduit à une cour située sur le derrière et à droite de laquelle en entrant se trouve une maisonnette composée d'un étage et d'un rez-de-chaussée. Une autre petite cour, séparée du boulevard Charles III par une grille reposant sur un parapet, s'étend tout le long de la maison sur le devant. La façade du bâtiment principal donnant sur le boulevard Charles III est percée de neuf ouvertures à chaque étage, et ornée d'un balcon au premier étage et de deux balcons au second ; le rez-de-chaussée est composé de quatre magasins et de deux pièces, et les étages sont divisés en plusieurs appartements.

Le tout confronte au nord et à l'ouest aux terrains de la Compagnie des Chemins de fer ; à l'est, à François Fontand, du côté duquel la maison principale est percée de deux jours de souffrance ; au sud, au boulevard Charles III, et figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section A, dite « Salines », n^{os} 118, 119 et 120.

Cet immeuble a été saisi à la requête du sieur Adolphe-Hector Otto, propriétaire et consul des Pays-Bas, demeurant à Monaco, ayant M^e Valentin pour défenseur, sur le sieur Raymond Aiglin et dame Pascaline Brocard, son épouse, commerçants épiciers, demeurant ensemble à Monaco, par procès-verbal de Marcellin Mars, huissier à Monaco, et daté du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, visé le même jour, enregistré et transcrit, après dénonciation aux saisis, au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-sept dudit mois de mars, v^o 1, n^o 22.

Le sieur Adolphe-Hector Otto s'étant désisté de ses poursuites continuées jusques et y compris la publication du cahier des charges, un jugement du Tribunal de céans, en date du quatorze mai courant, enregistré et signifié, a subrogé les sieurs Perino et Bresani, entrepreneurs de peintures, associés, demeurant à Monaco, ayant M^e Donnève pour avocat, créanciers inscrits sur l'immeuble saisi, dans les poursuites abandonnées par le sieur Otto, et a fixé le jour de l'adjudication au vingt-neuf juin prochain.

L'adjudication aura lieu en un seul lot, sur la mise à prix de mille francs, fixée par le créancier poursuivant, ci 1,000 fr.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance du 3 mars 1865, que tous ceux du chef duquel il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant, à Monaco, le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-six.

Ch^e DONNÈVE.

1. Enregistré à Monaco, le 27 mai 1886, n^o 4 v^o, c^o 2.
Reçu un franc.

RAISSEGUIER.

Etude de M^e Desforges, notaire et avocat à Monaco

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Supérieur de Monaco, le trente avril mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré et signifié, il résulte que le sieur Joseph-Pierre Notari, domicilié à Monaco, sans résidence connue, a été pourvu d'un conseil judiciaire en la personne de M^e Henri Desforges, notaire à Monaco.

Pour extrait conforme :

Signé : DESFORGES.

BAZAR
MAISON MODÈLE
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Marquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

ANCIENNE PHARMACIE MURATORE

Rue du Milieu, Monaco

P. BOTTA, Successeur

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

PAR APPLICATION DU DERNIER TARIF RÉDUIT DE PARIS
REMISE de 5 et 10 % sur les SPÉCIALITÉS

SERVICE DE NUIT RÉGULIER

S'adresser rue du Milieu, 19, au 1^{er}

A VENDRE

TRÈS BON MARCHÉ

Meubles, Tapis, Rideaux, Couvertures, Glaces, etc.

3, Rue Antoinette Condamine

MONACO

SERVICE PUBLIC ENTRE MONTE CARLO ET NICE

Omnibus

Départ de Monte Carlo pour Nice : 6 heures matin.

— de Nice pour Monte Carlo : 5 heures 1/2 soir.

Prix des places : 1 fr. 25.

Break

Départ de Nice pour Monte Carlo : 9 heures matin.

— de Monte Carlo pour Nice : 5 heures 1/2 soir.

Prix des places : 2 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Monde illustré compte trente années d'existence; il est aujourd'hui le journal illustré le plus répandu en France; il doit ce succès à la modicité extrême de son prix, à l'intérêt de ses gravures, toujours inédites, de son texte dû aux plumes les plus aimées du public, à la beauté de son impression et à l'exactitude de ses informations.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an : 24 fr. — Six mois : 13 fr. — Trois mois : 7 fr.

Bureaux : 13, quai Voltaire, Paris.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 26, 7^{me} année (29 mai 1886) :

Art et chiffons, par Frivolone, dessin de G. de Billy. — Gazette héraudique, par H. Gourdon de Genouillac. — Examen de jeunes filles, par Peu Importe, dessin de H...y. — A propos du Carrousel du Champ-de-Mars, dessins de Berne-Bellecourt, Cordova, Clermont-Gallerande, Washington, Gardanne et Beaumetz. — Le Salon, par Deuzem, dessins de M^{lle} Beaurysaurel et E. Meyer. — Portrait de M^{me} V..., dessin original de Rossi. — A propos de l'ouverture de l'exposition canine (La Quête), dessin original de O. de Penne. — Chronique mondaine, par Montjoye. — A travers les théâtres, par Vert-Vert. — Chronique du sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.

— S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco, 1886

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 85 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	25	761.4	761.1	761.2	761.5	761.7	20. »	21.8	21.8	18.8			
26	61.6	62.2	61.5	61.1	60.6	20.1	22.4	23.4	19. »	18.6	77	S O id.	id.
27	60.5	60.5	60.2	60.1	60.1	20. »	21.4	21.6	19. »	18.2	83	S O id.	id.
28	62. »	61.7	61.1	60.5	61.4	20.5	21. »	22. »	20.2	19.6	83	S id.	id.
29	59. »	59.8	52.5	60.8	62. »	19.2	20.2	19. »	17. »	17. »	82	S E puis S O id.	couvert-pluie
30	62.4	61.5	61.4	61.1	61.9	17.4	18. »	18.2	18.4	18. »	87	S modéré	id. id.
31	59.5	60.2	60.4	59. »	60.2	23.3	24. »	25. »	20.2	22. »	59	S et S E id.	beau

DATES		25	26	27	28	29	30	31
Températures	Maxima	22.6	22.3	22. »	22.5	20.9	19. »	24.6
extrêmes	Minima	15.4	15.9	16.2	16.7	16.1	15.9	16.8

Pluie tombée : 33^{mm} 5

HORAIRE de la Marche des Trains du 1^{er} Juin 1886. - SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO, à VINTIMILLE et à GÈNES													
PRIX DES PLACES			STATIONS	3 express		15 direct		7 rapide		11 express		39 omnib.	
1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		1	2 3	1	2 3	1	2 3	1	2 3	1	2 3
135 85	101 80	74 65	Paris.....	dép.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
				arr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	87 omnib. 1 2 3	47 omnib. 1 2 3	89 mixte 1 2 3	91 omnib. 1 2 3	15 omnib. 1 2 3	7 exp. 1 2 3	93 mixte 1 2 3	77 omnib. 1 2 3	33 omnib. 1 2 3
				arr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	—	1 5	—	—	7 20	11 12	—	1 20	4 25
12 95	9 70	7 10	Les Arcs.....	dép.	—	3 »	—	6 30	9 37	12 42	—	3 45	6 50
5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	—	4 48	—	8 49	12 7	2 32	—	6 1	8 59
1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	—	7 »	9 25	10 57	2 10	4 11	—	8 21	—
1 55	1 20	» 90	Nice-Riquier.....	dép.	5 58	8 24	—	12 25	3 32	5 48	7 2	9 34	—
1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	arr.	6 3	8 29	—	12 30	3 37	—	7 7	9 39	—
1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	arr.	6 15	8 42	—	12 43	3 49	6 2	7 18	9 50	—
» 85	» 65	» 45	Eze.....	arr.	6 21	8 50	—	12 50	3 56	6 8	7 24	9 56	—
» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	arr.	6 28	8 57	—	1 1	4 3	6 15	7 31	10 3	—
» »	» »	» »	Monaco.....	arr.	6 34	9 4	—	1 8	4 9	6 21	7 37	10 9	—
» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	6 38	9 11	—	1 14	4 14	6 28	7 42	10 12	—
» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	arr.	6 42	9 15	—	1 18	4 18	6 32	7 46	10 16	—
1 20	» 90	» 65	Menton.....	arr.	6 46	9 20	—	1 23	4 23	6 38	7 52	10 21	—
2 45	1 85	1 30	Vintimille } h. de Paris	arr.	7 »	9 35	—	1 30	4 29	6 44	7 58	10 27	—
19 75	13 95	9 65	Gènes.....	dép.	7 21	9 58	—	2 »	4 57	7 14	—	10 55	—
				arr.	8 30	11 40	—	3 40	7 16	8 30	—	3 30	—
				arr.	12 54	5 55	—	10 10	11 21	—	—	9 30	—
Ligne de GÈNES à VINTIMILLE, à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS													
19 75	13 95	9 65	Gènes h. de Rome	dép.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
			Albenga.....	dép.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
				arr.	6 58	9 35	12 5	3 »	7 »	—	—	11 5	—
2 45	1 85	1 30	Vintimille	dép.	88 omnib. 1 2 3	70 omnib. 1 2 3	10 express 1 2 3	46 omnib. 1 2 3	92 mixte 1 2 3	94 mixte 1 2 3	96 mixte 1 2 3	98 mixte 1 2 3	32 omnib. 1 2 3
1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	—	6 43	10 »	11 55	2 50	7 15	—	10 56	—
» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	—	7 5	10 19	12 15	3 11	7 36	10 18	11 17	—
» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	—	7 13	10 27	12 23	3 19	7 44	10 29	—	—
» »	» »	» »	Monaco.....	dép.	—	7 20	10 33	12 29	3 26	7 51	10 36	11 31	—
» 70	» 55	» 35	Nice.....	dép.	—	7 23	10 37	12 33	3 33	7 57	10 46	11 34	—
» »	» »	» »	La Turbie.....	dép.	—	7 27	10 41	12 37	3 37	8 1	10 50	11 38	—
» 70	» 55	» 35	Eze.....	dép.	—	7 32	10 45	12 41	3 41	8 10	10 55	11 42	—
» 85	» 65	» 45	Beaulieu.....	dép.	—	7 39	10 52	12 47	3 48	8 17	—	—	—
1 10	» 80	» 60	Villefranche-s-Mer	dép.	—	7 46	10 59	12 54	3 59	8 24	—	—	—
1 35	» 95	» 75	Nice-Riquier.....	dép.	—	8 1	11 13	1 5	4 15	8 37	—	—	—
1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	—	8 7	—	1 11	4 21	8 43	—	—	—
5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	—	8 16	11 25	1 20	4 32	8 52	11 29	12 16	—
12 95	9 70	7 10	Les Arcs.....	dép.	5 35	8 38	12 »	1 41	5 33	9 10	—	12 42	—
21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	6 45	9 42	12 52	2 48	6 47	10 10	—	1 49	—
				arr.	8 43	11 51	2 20	4 40	8 51	—	—	3 30	5 30
				arr.	10 54	2 4	3 59	7 1	—	—	—	5 25	7 45
				arr.	1 30	4 23	5 50	9 49	—	—	—	7 56	10 32
29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	14 express 1 2 3	10 rapide 1	46 direct 1 2 3	12 express 1	—	—	—	4 express 1	32 omnib. 1 2 3
				arr.	2 4	6 30	10 10	11 20	—	—	—	10 45	11 »
135 85	101 80	74 65	Paris.....	arr.	11 15	9 25	11 20	5 40	—	—	—	4 55	3 27